

# L'ECLEPANAIS N° 3/AOÛT 2015

#### **COMMUNE D'ECLEPENS**



#### Sommaire:

- Communications municipales
- Statistique population
- Interventions police 2014
- Contrôle des champignons
- Travaux Canal d'Entreroches
- Aménagements extérieurs bâtiment communal
- Locaux vacants
- Tir fédéral
- Administration nouvel horaire

#### **CANICULE**

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles! En raison de la canicule qui a sévi durant tout le mois de juillet, la commune a été dans l'obligation d'arroser régulièrement le terrain de foot afin de le maintenir en parfait état. Cette mesure, n'étant pas contraignante au vu de notre capacité de réserve en eau, permettra aux joueurs de reprendre l'entraînement dans de bonnes conditions sans risquer d'abîmer le terrain.

La Municipalité

## **COMMUNICATIONS MUNICIPALES**

#### Décisions du conseil communal

Le conseil communal, lors de la séance du 12 juin 2015, a pris la décision suivante :

 d'approuver les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2014 et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2014

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le mercredi 23 septembre 2015.

Les Conseillers et Conseillères auront à se prononcer sur les objets suivants :

- Arrêté d'imposition 2016
- Vente de la parcelle 615 à CRIDEC
- Règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de construction

## Taxe déchetterie pour étudiants

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (CHF 15.00 au lieu de CHF 80.00), à condition qu'une <u>attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours</u> soit déposée au bureau communal <u>avant le 30 septembre 2015</u>. Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis <u>chaque année</u>.

### Chemin des Vignes – Restriction de circulation

En raison de travaux de réfection de la chaussée sur le Chemin des Vignes à Eclépens, le tronçon situé entre le giratoire de la Rue du Village et l'intersection avec les Chemins de la Rapille sera interdit à la circulation OSR 2.01 « interdiction générale de circuler »



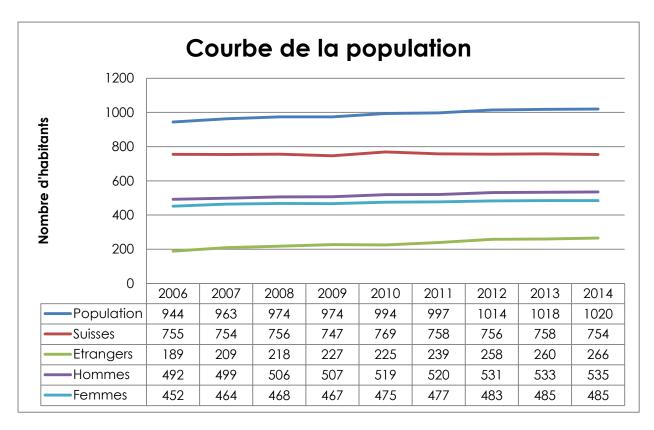
## dès le lundi 24 août 2015 pour une durée de 3 mois environ

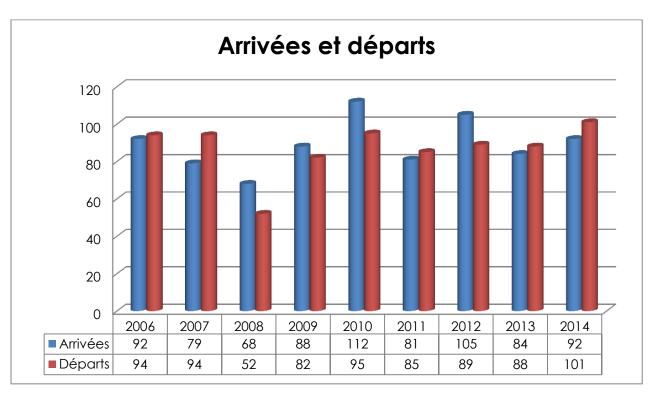
Une déviation sera mise en place par la Rue du Village – La Graveyre – Cinq Sols et Rapille-Dessus dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence. Nous les remercions par avance de leur compréhension.

#### STATISTIQUE DE LA POPULATION

Ci-dessous nous vous présentons un graphique représentant la courbe de la population de ces dernières années, depuis 2006 jusqu'à fin 2014, ainsi qu'un graphique montrant les mouvements dans la commune entre les arrivées et les départs.

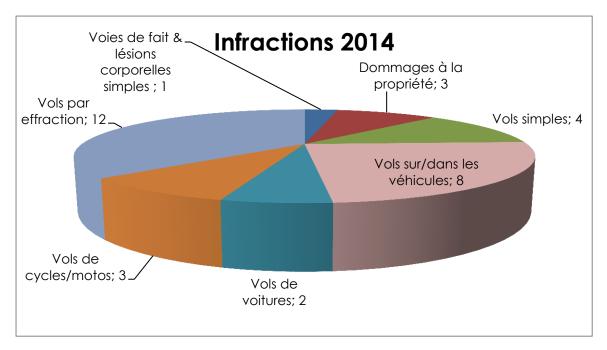




#### GENDARMERIE - SYNTHESE DE L'ANNEE 2014

La Municipalité a rencontré une délégation de la gendarmerie vaudoise afin d'avoir un aperçu des délits et interventions de police survenus à Eclépens pour l'année 2014.

Le graphique ci-dessous dénombre la liste d'infractions commises (total 33)



## CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS



Un service de contrôle des champignons est organisé durant la période suivante :

du 22 août au 7 novembre 2015
les samedis et lundis de 17h00 à 18h00
(excepté le lundi du Jeûne, 21 septembre )
au Collège des Chavannes à Cossonay ( 021 861 04 95
Les contrôles sont gratuits !

En plus de cet horaire, le contrôle des champignons est possible durant la même période à :

Echallens: au poste de police, Place de l'Hôtel de Ville 3, les samedis de 15h00 à 16h00.

En dehors des heures susmentionnées, vous pouvez tenter d'atteindre les personnes en charge des contrôles à leur domicile :

- Mme J. Bocherens à La Chaux (Cossonay) 079 206 82 37

- M. J.-M. Froidevaux à Jouxtens-Mézery 021 691 35 40

Ces contrôles font l'objet d'une redevance de Fr. 5.-.

Vous pouvez également consulter le site internet : <u>www.vapko.ch</u> où vous trouverez de nombreux renseignements relatifs aux champignons.

#### CANAL D'ENTREROCHES

Les communes ont l'obligation d'entretenir leurs monuments historiques et leur patrimoine. En collaboration avec les responsables cantonaux, le canal doit subir divers entretiens suite à l'érosion.





Grâce à un été particulièrement sec, ces travaux peuvent se réaliser. Il s'agit de restaurer quelques parties des murs effondrés, nettoyer le lit, élaguer, etc...

Vous pourrez dès lors admirer les berges murales, tout en longeant le canal.

### **BÂTIMENT COMMUNAL**



Une magnifique fontaine éclairée a été érigée, ainsi que quelques bancs, afin d'offrir aux résidents et aux promeneurs un espace de repos et de verdure.

La fontaine fonctionne selon un circuit fermé et à des heures définies comme suit :

Horaire d'été : de 08h00 à 22h00 Horaire d'hiver : de 08h00 à 21h00

Elle sera stoppée durant la période de gel.



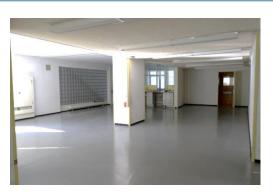
La construction et la rénovation des bâtiments de la Rue du Village 22-24 sont pratiquement terminées. Les aménagements extérieurs également. Nous réitérons encore nos excuses à toutes les personnes qui ont pu subir quelques désagréments lors des travaux.



## **LOCAUX VACANTS**



Suite à l'ouverture de l'agence postale au magasin Volg, les locaux occupés par le bureau de la poste sont à louer.



D'une surface commerciale de 150 m² ce local peut être divisé. Le prix de la location est à définir



D'autre part, un local commercial d'une surface de 51 m² est à louer dans le bâtiment de la Rue du Village 22. Le prix de la location se monte à Fr. 1'000.- par mois, y compris 2 places de parc.





Un appartement de 4 ½ pièces est encore disponible à la Rue du Village 22. Prix de la location : Fr. 2'000.- par mois, sans les charges.

Les personnes intéressées pour l'un ou l'autre de ces objets peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de la Municipalité ou auprès de la gérance des Bosquets au N° de tél. 021 866 65 66.

## TIR FEDERAL (Viège - Valais)

Embarqués à 05h30 vendredi matin 10 juillet, 18 tireurs déjà fort bien éveillés et concentrés, les armes peaufinées et dégraissées, embarquent dans le car « L'Auberson Excursion » conduit par Roger Cugny de Ferreyres.

La tenue officielle est de rigueur, le laitier s'est pourtant trompé de pull, il porte celui de Bière 2000.

Un simple arrêt pour le petit-déj au Relais du Saint-Bernard juste pour faire baisser la tension et départ pour Rarogne/Viège où nous attendent déjà le contrôle des armes et la réception des munitions.

Tous les tireurs sont inscrits à 5 cibles à 300m, cela représente 42 cartouches pour chacun. Le temps maximum qui leur est alloué est de 45 minutes à répartir à choix sur 2 cibles entre 08h30 et 18h30 avec un arrêt d'une heure trente pour la pause de midi.

La température à l'ombre est déjà bien élevée (plus de 33°) ça dégouline et ça transpire sec sous les stands provisoires.

Les 130 cibles orientées plein sud sont alignées comme des petits pois, déjà tout un exercice que de repérer la sienne...n'est-ce pas Claude et Denis ?

Les premiers tireurs à s'essayer réussissent la médaille, cela ne fait qu'exciter les autres qui n'y parviennent pas du 1<sup>er</sup> coup...

Les coups sont profonds malheureusement ils alternent parfois avec les petits coups... La récolte matinale de médailles est propice à 11 tireurs.

Puis arrive enfin la pause bienvenue de midi. Une bonne bière sous le parasol, l'apéritif au Johannisberg, une assiette valaisanne ou un schnitzel tempèreront

quelque peu les ardeurs de ceux qui vont tout tenter pour se faire épingler le graal. 5 tireurs rentreront bredouilles, les autres récolteront en tout 22 médailles. Relevons les 5 belles réussites d'Armand, les 3 de Fabrice Fauser et le superbe score de 461 points sur 500 par Gérald qui a aligné à la suite : 97, 100, 94, 86 et 84 points qui lui vaudront le 129ème rang sur plus de 10'000.

Et, comme le veut la tradition, les médailles seront « arrosées » au vin du Pays hôte.

Les résultats officiels ont été publiés, l'UST Le Mormont qui se présentait dans la cat IV aux armes d'ordonnance a décroché avec 85,604 pts le très bon 140<sup>ème</sup> rang sur 387 sociétés participantes.

Après la séance photo-souvenir, le retour en car est plus calme pour certains que pour d'autres. Les commentaires sont probablement assez pénibles à entendre pour les non-médaillés.



Sur le retour, nous nous arrêterons au Caveau d'Yvorne - pour reprendre goût au vin vaudois, dans un jardin idyllique garni de lauriers et de palmiers, en face des Dents du Midi et en attendant de passer à table, juste à côté au Restaurant de la Couronne... approprié pour les médaillés mais surtout réputé pour ses spécialités vaudoises.

Le retour en car ne tempéra pas nécessairement les ardeurs des uns ; les autres, chargés du poids de leur médailles, s'endormiront sur leurs lauriers.

Amitié et solidarité en pratiquant un sport pour tous.

Superbe Fête fédérale de tir 2015 à Rarogne/Viège au Valais.

Merci aux sponsors ; la Municipalité pour le car et l'UST pour l'apéritif.





#### **AGENDA:**

6 septembre Culte à 10h à Eclépens
 23 septembre Conseil communal
 27 septembre Culte à 10h à Eclépens

• 30 octobre Repas des nouveaux habitants et des jeunes citoyens

1<sup>er</sup> novembre Culte à 10h à Eclépens
 22 novembre Culte à 10h à Eclépens

• 27 novembre Vente de vin de la commune de 17h à 19h

# ADMINISTRATION COMMUNALE NOUVEL HORAIRE

Nous vous communiquons ci-dessous les nouveaux horaires de l'administration communale

#### dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015

LUNDI 09h00 à 11h00

MARDI 16h30 à 18h30

MERCREDI 09h00 à 11h00

JEUDI FERME

VENDREDI 09h00 à 11h00

#### **DECHETTERIE**

Horaires d'ouverture

Lundi 07h30 à 09h00 Mercredi 16h00 à 18h00 Samedi 08h30 à 11h30

Tél. employés communaux : 079 219 32 09

#### **AIEM**

Réseau d'eau Tél.: 021 866 72 12 En cas de fuite d'eau

079 471 35 41

www.eauxdumormont.ch